

Communiqué de presse



Paris, le mardi 20 octobre 2009

N° 81-2009

Grève du 20 octobre 2009

Le taux de participation à la grève de ce jour, mardi 20 octobre 2009 s'établit à 11 h 00 à **23,75 %**.

A 11 h ce mardi 20 octobre 2009, le service garanti annoncé aux clients par tous les supports gratuits d'information mis à la disposition par la SNCF a été tenu conformément aux prévisions.

Les dispositifs prévus à la suite de la loi sur la continuité de service ont permis de réaliser :

- une meilleure prévisibilité du trafic
- une meilleure efficacité dans l'affectation des personnels disponibles
- une information précise aux voyageurs.

Rappel

Ce taux de participation n'est pas une estimation, mais le **décompte réel** en milieu de matinée à partir des prises de service, toutes les entités de l'entreprise fournissant leurs résultats : la compilation des données étant faite par les bureaux administratifs des établissements. Cette méthode de calcul est constante depuis 10 ans.

